UPL

Fiche de données de sécurité

Date d'émission 31-mai-2022 Date de révision 01-juil.-2024 Numéro de révision: 2

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit VitaFlo 280 Fungicide

Autres moyens d'identification

Code produit 12-11423

Numéro(s) d'enregistrement PMRA Reg # 11423

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Agent phytosanitaire. Fongicide.

Utilisations déconseillées Activities contrary to label recommendation

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

UPL Agrosolutions Canada Inc .

PO Box 12219

Research Triangle Park, NC,

27709

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-800-438-6071

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: (800) 424-9300 (24hrs) or (703) 527-3887

Medical: Rocky Mountain Poison and Drug Safety (866) 673-6671 (24hrs)

2. Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

APERÇU EN CAS D'URGENCE

ATTENTION

Mentions de danger

PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

PROVOQUE UNE IRRITATION OCULAIRE

NOCIF PAR INHALATION

NOCIF PAR INGESTION



Aspect transparent

État physique Liquide

Odeur Légèrement sucré

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter le rejet dans l'environnement

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Se procurer les instructions avant utilisation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement

respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination

Dispose of contents/container in accordance with local/national regulations

<u>Dangers sans autre classification (HNOC)</u> AUTRES INFORMATIONS

- Toxic to birds.
- · and small wild mammals.

3. Composition/informations sur les composants

Nom chimique	Numéro CAS	% massique
Carboxin	5234-68-4	15.6
Ethylene glycol	107-21-1	10-20
Thiram	137-26-8	13.3

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. Premiers secours

PREMIERS SECOURS

Contact oculaire Jugez l'oeil ouvert et le rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20

minutes. Enlevez les verres de contact, si le présent, après 5 minutes alors continuent de rincer l'oeil. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir des conseils de

traitement.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements

contaminés et les chaussures. Consulter un médecin ou un centre antipoison pour obtenir

des conseils de traitement.

Inhalation Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give

artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Appelez un centre antipoison ou

un docteur pour davantage de conseil de traitement.

Ingestion Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans avis médical.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

exposition prolongée.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2). Agent chimique sec. Jet d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucune information disponible.

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants et

toxiques.

Données d'explosion

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Se laver soigneusement après toute manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou le

brouillard de pulvérisation.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Consultez un specialiste de normalisation pour determiner l'etat approprie ou les conditions de reportage locales pour l'aide dans la disposition de rebut de caracterisation et/ou de dechets dangereux et tout autre vacarme de liste de conditions les laisu. Ne pas évacuer

vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant

acide, agent liant universel, sciure de bois). Balayer et évacuer à la pelle dans des

récipients adaptés à l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne

pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Mettre en place une ventilation

adaptée.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec.

matières incompatibles Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Directives pour l'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL
Ethylene glycol	STEL: 50 ppm vapor fraction STEL: 10 mg/m³ inhalable particulate matter, aerosol	(vacated) Ceiling: 50 ppm (vacated) Ceiling: 125 mg/m³
	only TWA: 25 ppm vapor fraction	
Thiram	TWA: 0.05 mg/m³ inhalable fraction and vapor	TWA: 5 mg/m³ (vacated) TWA: 5 mg/m³

Contrôles techniques Douches.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage La ou il potentiel pour le contact visuel ayez l'equipment de rincage disponible. Use eye

protection to avoid eye contact. lunettes de sécurité avec protections latérales. S'il y a un

risque d'éclaboussures, porter:. écran facial.

Protection de la peau Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Gants en caoutchouc.

Gants néoprène.

Protection respiratoire La ou l'exposition aeroportee est probable l'utlisation NIOSH a approve l'equipment de

protection respiratorie approprie au material et/ou a ses composants. Le plein equipment

de facepice est recommande et, si utlise, remplace le besoin de lunettes de bo.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect transparent État physique transparent Liquide

Odeur Légèrement sucré

couleur Rouge

Propriété VALEURS Remarques/ Méthode

pH 7.52 (1% solution)
Point de fusion/point de congélation Aucun(e) connu(e)
Point/intervalle d'ébullition Aucun(e) connu(e)
Point d'éclair Aucun(e) connu(e)

Taux d'évaporationAucun(e) connu(e)Inflammabilité (solide, gaz)Aucun(e) connu(e)Densité1.107Aucun(e) connu(e)

Masse volumique apparente Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Dispersible

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)
Coefficient de partage : Aucune information disponible Aucun(e) connu(e)

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité Température de décomposition

Viscosité 98.9 cP @ 20C

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

9.2 OTHER INFORMATION- NONE

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe.

matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit VITAFLO 280

Acute oral LD50 (rat) >500 - 5,000 mg/kg Acute dermal LD50 (rat) >2000 mg/kg Acute inhalation LC50 (rat) 4 hr >3.06 mg/l

Inhalation Nocif par inhalation.

Contact oculaire PROVOQUE UNE IRRITATION OCULAIRE.

Contact avec la peau Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée.

Ingestion NOCIF PAR INGESTION.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Effets mutagènesAucune information disponible.
aucune donnée disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classifié un des ingrédients comme

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Thiram	-	Group 3		-
137-26-8		· ·		

Effets sur la reproduction Indisponible.

STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée
Danger par aspiration
aucune donnée disponible.
aucune donnée disponible.
Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité - See above

12. Informations écologiques

écotoxicité

Thiram:
FISH LC50 = 0.046 mg/l
DAPHNIA EC50 = 0.011 mg/L 48 hr
OTHER AQUATIC ORGANISMS EC50 = > 0.14mg/L
Carboxin
FISH LC50 = 2.3 mg/L 96 hr
DAPHNIA EC50 = >57 mg/L 48 hr
OTHER AQUATIC ORGANISMS EC50 = 0.48 mg/L 120 hr

Persistance/dégradabilité

aucune donnée disponible.

Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Log Pow
Carboxin 5234-68-4	2.17 - 2.19
Ethylene glycol 107-21-1	-1.93
Thiram 137-26-8	1.73

Autres effets indésirables

aucune donnée disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

Les pertes de pesticide sont intensément dangereuses. La disposition inexacte du pesticide ou du rinsate excessif est une violation de loi fédérale. Si les pertes ne peuvent pas être

débarrassées par utilisation ou selon l'instruction d'étiquette, entrez.

Emballages contaminés Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

14. Informations relatives au transport				
DOT, États-Unis	When shipped domestically by highway in non-bulk containers this product can be shipped as not regulated.			
	When shipped in bulk, by vessel, or internationally refer to the IMDG shipping description:			
<u>TMD</u>	When shipped in Canada domestic highway non-bulk this product can be shipped as Not regulated as per TDG 1.45.1 In bulk, by vessel or internationally - use IMDG description			
<u>IATA</u>	Single or inner packagings less than 5L (liquid) or 5kg net (solids) are excepted from the			

Dangerous Goods regulations (IATA Special provision A197)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Carboxin) (Thiram)

Classe de danger 9
Groupe d'emballage PG III

Description Polluant marin

IMDG Single or inner packaging less than 5L (liquid) or 5 kg net (solids) are excepted from the

Dangerous Goods regulations (IMDG 2.10.2.7)

ONU/n° d'identification UN3082

Nom d'expédition Substances dangereuses pour l'environnement, liquide, n.s.a (Carboxin) (Thiram)

Classe subsidiaire 9
Groupe d'emballage PG III

Dangers pour l'environnement Polluant marin

15. Informations relatives à la réglementation

This chemical/product is a pesticide product registered by the PMRA and is subject to specific label requirements under these regulations. The requirements may differ classification and hazard information required for safety data sheets and for labels of non-pesticide products. The following is information as required on the registered product label.

mention d'avertissement AVERTISSEMENT ATTENTION

Keep out of Reach of Children. Skin and Eye Irritant. Toxic to birds. Toxic to small wild mammals.

Inventaires internationaux

USINV
DSL/NDSL
N'est pas conforme
N'est pas conforme
N'est pas conforme

ELINCS

ENCS

Chine

KECL

PICCS

AICS (Australie)

N'est pas conforme

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product does not contain any chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

CERCLA

Nom chimique	RQ	CERCLA EHS RQs	RQ
Ethylene glycol	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ
107-21-1			RQ 2270 kg final RQ
Thiram	10 lb		RQ 10 lb final RQ
137-26-8			RQ 4.54 kg final RQ

CERCLA

Component	RQ
Ethylene glycol 107-21-1 (10-20)	5000 lb
Thiram	10 lb
137-26-8 (13.3)	

RCRA

Component	RCRA - Déchets de série D	RCRA - Déchets de série P	RCRA - Déchets de série U
Thiram			U244
137-26-8 (13.3)			

Information sur les pesticides

Component	FIFRA - Restrictions d'utilisation	FIFRA - Pesticide Product Other Ingredients	FIFRA - Listing of Pesticide Chemicals	California Pesticides - Restricted Materials
Carboxin 5234-68-4 (15.6)			X	
Ethylene glycol 107-21-1 (10-20)			X	
Thiram 137-26-8 (13.3)			X	

Réglementations des États-Unis par État

Component	California Prop. 65
Ethylene glycol	Developmental
107-21-1 (10-20)	· ·

Prop 65 Pictogram



Prop 65 Warning Statement Proposition californienne 65

ATTENTION

This product can expose you to chemicals which is [are] known to the State of California to cause cancer, birth defects or other reproductive harm. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov

State Right-to-Know

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Carboxin - 5234-68-4		Х			
Ethylene glycol - 107-21-1	X	X	Х	X	
Thiram - 137-26-8	X	X	X		

Réglementations internationales

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro PMRA Reg # 11423

d'enregistrement de pesticide

16. Autres informations

NFPA SANTÉ 1 inflammabilité 0 Instabilité 0 Danger physique -

Date d'émission31-mai-2022Date de révision01-juil.-2024

Sommaire de la révision

Update address Update section 2 Update section 11 Update section 14

Avis de non-responsabilité

UPL NA Inc. believes that the information and recommendations contained herein (including data and statements) are accurate as of the date hereof. NO WARRANTY OF FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE, WARRANTY OF MERCHANTABILITY, OR ANY OTHER WARRANTY, EXPRESSED OR IMPLIED, IS MADE CONCERNING THE INFORMATION PROVIDED HEREIN. The information provided herein relates only to the specific product designated and may not be valid where such product is used in combination with other materials or in any process. Further, since the conditions and methods of use are beyond the control of UPL NA Inc. and UPL NA Inc. expressly disclaims any and all liability as to any results obtained or arising from any use of the product or reliance on such information.

Fin de la FDS